

LA VISITE DE VALIDATION ENERGIE

L'avis d'un expert pour prendre les décisions appropriées

L'objectif :

- > Valider l'intérêt d'engager une démarche approfondie réalisée par un consultant
- > S'orienter vers le dispositif le plus adapté à sa situation

L'offre :

- > Intervention du conseiller spécialiste en énergie des CCI d'Auvergne afin de faire un état des lieux des consommations énergétiques de votre entreprise
- > Evaluation du niveau de maturité de l'entreprise dans la gestion de l'énergie

Le coût :

- > Gratuit